

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de **Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**, tenue à la grande salle du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, ce lundi 14 septembre 2020 à 20 h, sous la présidence de **Madame Lina Labbé, mairesse**.

Sont présents :

- Maude Nadeau, conseillère siège numéro 1 ;
- Lauréanne Dion, conseillère siège numéro 2 ;
- Patrick Morin, conseiller siège numéro 3 ;
- Gaston Beaucage, conseiller siège numéro 4 ;
- Dominique Labbé, conseiller siège numéro 5 ;
- Murielle Lemelin, conseillère siège numéro 6.

Secrétaire d'assemblée : Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 août 2020 ;
4. Suivi du procès-verbal ;
5. Adoption des dépenses ;
6. Résolution - Octroi d'un contrat pour les services de travaux publics municipaux ;
7. Résolution – Acceptation de la proposition de gestion animalière de la SPA Québec ;
8. Varia
  - a) M.R.C. ;
  - b) Rapports des activités des élus ;
9. Période de questions ;
10. Clôture de la séance.

**Item 1 Ouverture de la séance**

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

020-077

Item 2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

020-078

Item 3 **Adoption du procès-verbal de la séance du 3 août 2020**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 4 **Suivi du procès-verbal**

020-079

Item 5 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

**Attendu que** le directeur général/secrétaire-trésorier a informé les membres du Conseil municipal sur l'état des dépenses effectuées et sur la liste des comptes à payer ;

**Attendu que** ces informations couvrent la période depuis la séance du 3 août jusqu'à la séance prévue en octobre 2020 ;

**Attendu que** la gestion des finances municipales est soumise aux règles établies par le règlement numéro 07-059 ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Gaston Beaucage avec l'appui de Maude Nadeau

**Il est résolu**

**Que** les dépenses effectuées pour la somme de 64 590,22 \$ soient acceptées ;

**Que** le paiement des comptes pour la somme de 10 573,54 \$ soit autorisé ;

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

020-080

**Item 6 Résolution - Octroi d'un contrat pour les services de travaux publics municipaux**

**Attendu que** Monsieur Stephen Dunant a donné sa démission comme employé responsable des travaux publics ;

**Attendu que** l'option de donner la responsabilité de la réalisation des travaux publics municipaux par contrat a été étudiée ;

**Attendu qu'**en respect du règlement de gestion contractuelle ce contrat peut être accordé de gré à gré ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Lauréanne Dion, avec l'appui de Gaston Beaucage,

**Il est résolu**

**Qu'**un contrat pour la réalisation des travaux publics municipaux soit accordé à Monsieur Gaétan Lemelin au taux horaire de 30 \$ par heure tous frais inclus ;

**Que** Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans avec Monsieur Lemelin.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

020-081

**Item 7 Résolution - Acceptation de la proposition de gestion animalière de la SPA Québec**

**Attendu** le projet de convention entre la Société de protection des animaux (SPA) de Québec et la Municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans (MRC) pour des services animaliers répondant aux exigences de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ;

**Attendu que** le conseil municipal a pris connaissance du projet de convention et en accepte les modalités ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l'appui de Dominique Labbé,

**Il est résolu**

**Que** Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans les conventions à intervenir avec la SPA de Québec.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 8 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

Item 9 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 10 se termine à 20 h 23 pour un total de 13 minutes.

Item 10 **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance il est 20 h 23.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.